

Pour diffusion immédiate

Faits saillants de la séance régulière du conseil d'arrondissement du 13 janvier 2015

Montréal, le 20 janvier 2015 – Le maire du Sud-Ouest et chef de la 2^e opposition à l'Hôtel de Ville, Benoit Dorais, a ouvert cette première séance de 2015 avec une bonne nouvelle. « La motion que j'ai présentée au conseil municipal de novembre en faveur d'une programmation hivernale aux abords du canal de Lachine a été adoptée à l'unanimité! Le projet fait donc son chemin : les discussions ont cours avec Parcs Canada et la Ville centre qui se dit également prête à investir. J'ai donc bon espoir qu'on puisse patiner sur le canal de Lachine et développer le potentiel des abords du canal dans un avenir rapproché », s'est réjoui le maire Dorais.



Ce dernier a profité de l'occasion pour faire le point sur les mauvaises conditions météorologiques qui ont durement frappé tout Montréal, dans la première semaine de janvier. « Plus de 22 cm de neige sont tombés au sol, suivi par de la pluie et une vague de froid. Tous nos effectifs étaient mobilisés, dimanche le 4 janvier en temps supplémentaire. Malheureusement, lundi matin, les trottoirs et les rues étaient glacés, et ce, malgré les efforts de nos équipes qui ont épandu des abrasifs dans la nuit de dimanche à lundi sur tout le territoire du Sud-Ouest. Les élus ont demandé à la direction d'arrondissement de dresser le bilan de cette première tempête, un exercice qui nous permettra d'améliorer davantage nos services et un meilleur choix des fondants et abrasifs en situation de verglas », a assuré Benoit Dorais.

Pour en finir avec le corridor Dalhousie

« Peu avant Noël, les résidents de Griffintown ont eu la désagréable surprise de voir à nouveau des autobus en provenance de la Rive-Sud circuler dans leur quartier, une situation inadmissible qui avait perduré pendant 15 ans, jusqu'à ce que je n'intervienne dans mon premier mandat. Afin que les autobus continuent d'emprunter le trajet Wellington-Peel, j'édicte ce soir une ordonnance interdisant leur passage sur l'ancien trajet », a commenté le maire Dorais.

Les rues visées sont :

- la rue de l'Inspecteur, entre Notre-Dame et William;
- la rue William, entre Nazareth et Peel;
- la rue Saint-Maurice, entre Notre-Dame et Nazareth.

Les élus s'engagent

Le conseil a adopté unanimement deux résolutions déposées à l'initiative du maire Benoit Dorais : la Résolution relative au programme de formation cycliste à l'école

primaire ainsi que la [Résolution concernant les risques associés à la consommation de boissons sucrées et demandant au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité d'une taxe additionnelle sur ces produits.](#)

« L'aspect préventif de cette dernière motion nous semble très important. L'an dernier, nous avons par exemple travaillé avec notre fournisseur de services et entrepris un virage santé – retrait des friandises, ajout de barres nutritives et de jus de fruits, entre autres - dans l'offre alimentaire de nos machines distributrices du complexe récréatif Gadbois », a illustré le conseiller d'arrondissement de Saint-Paul–Émard, Alain Vaillancourt.

« Par la [Motion pour valoriser la diversité montréalaise et le rapprochement entre les MontréalaisEs](#), le conseil a voulu réagir aux attentats perpétrés les 7 et 9 janvier derniers à Paris. Nous invitons donc les autres arrondissements et la Ville de Montréal à continuer de poser des gestes et à mener des actions ayant pour objectifs de valoriser la diversité montréalaise et de favoriser l'intégration socioéconomique des immigrants », a poursuivi Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement de Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles et instigatrice de cette initiative soutenue par l'ensemble des élus du Sud-Ouest.

Pour l'amélioration du réseau cyclable

« Le développement des voies cyclables, notamment dans l'axe nord-sud permettant de relier le Sud-Ouest au centre-ville, figure parmi les priorités sur lesquelles je veux travailler en 2015. Le Sud-Ouest est l'un des arrondissements montréalais où l'on retrouve le plus de cyclistes. Ce dossier est donc important et nous continuerons de faire les pressions nécessaires auprès de la Ville centre, qui finance ces infrastructures, pour améliorer notre réseau local », a signifié Craig Sauvé, conseiller de Ville dans Saint-Henri–Petite-Bourgogne–Pointe-Saint-Charles.

Un pas de plus dans la lutte à l'agile du frêne

Le conseil a renouvelé l'offre de service de la Ville centre pour le déchiquetage et la collecte des branches d'arbres en provenance du domaine privé déposées en bordure de rue. Ainsi, comme par les années passées, le déchiquetage s'effectuera sur place. Les citoyens doivent en faire la demande en joignant le 311.

Amélioration des infrastructures

- 104 850 \$ pour la réfection des tours d'éclairage de la piscine extérieure du square Sir-George-Étienne-Cartier;
- 97 490 \$ pour la réfection de l'entrée électrique et le remplacement des lampadaires du square Sir-George-Étienne-Cartier.

Programme de modernisation de la flotte de véhicules

- 102 875 \$ pour l'achat de quatre automobiles hybrides;
- 81 620 \$ pour la fourniture et l'installation d'une grue et d'une benne basculante sur le châssis du camion cueilleur de conteneurs semi-enfouis pour le parc Angrignon.

Soutien à la communauté

L'arrondissement a renouvelé la convention de six organismes et leur a accordé le financement nécessaire pour leur permettre d'offrir, en 2015, des services complémentaires à ceux du Sud-Ouest. Les montants alloués totalisent près de 272 000 \$ en culture, sport et loisir.

Fidèle à sa volonté d'offrir des activités culturelles de qualité gratuites ou à peu de frais à sa population, le conseil a reconduit le partenariat avec l'organisme Voies Parallèles, au centre culturel Georges-Vanier, pour les trois prochaines années. Il a aussi accordé un montant de 890 \$, correspondant au coût du permis de transformation émis à l'organisme Groupe Paradoxe, un important partenaire culturel de l'arrondissement.

Conformément à la [Politique culturelle du Sud-Ouest](#), le poste d'agent culturel a été maintenu. Cette précieuse ressource permettra à l'arrondissement de continuer d'offrir à la population une riche programmation et des projets hors de l'ordinaire facilement accessibles.

Le Sud-Ouest en développement

Le conseil a adopté un plan de modification en vertu des Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Les élus ont également adopté, en première lecture, le projet pressenti au 550, rue Richmond (église Saint-Joseph). « Donner une nouvelle vocation à l'église Saint-Joseph en le transformant en un lieu de diffusion culturelle, espaces de bureaux et de restauration nous semble très intéressant. Le projet à l'étude aurait une capacité d'accueil de 600 personnes, ce qui aurait un impact, par exemple, sur le stationnement et la circulation dans ce secteur, des points sur lesquels nous portons une grande attention. C'est pourquoi un plan de gestion du stationnement a été demandé », a commenté la conseillère de Ville de Saint-Paul-Émard, Anne-Marie Sigouin, aussi présidente du comité consultatif d'urbanisme du Sud-Ouest.

Les membres du conseil souhaitent une bonne et heureuse année 2015 à tous!